Le Sud-Ouest
Montréal

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2027) - ADOPTION

PRENEZ AVIS que**,** lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui sera tenue le lundi 7 décembre 2026 à 19 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2e étage, Montréal**,** le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2027) sera adopté, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4).

Fait à Montréal, le 13 novembre 2026.

Le secrétaire d'arrondissement,
Daphné Claude